



Dijon, le 27 janvier 2026

L'Archevêque de Dijon

Information au sujet du Père Patrick-Marie Févotte.

Après avoir vécu sa mission de Curé de Longvic en 2024-2025, le Père Patrick-Marie Févotte, dans les nombreux entretiens que j'ai pu avoir avec lui m'a fait part de son désir de prendre du recul. Il n'a donc pas reçu, à sa demande, de nouvelle mission pastorale pour l'année 2025-2026.

Fin 2025, il m'a fait part de son désir de demander son retour à l'état laïc, estimant ne pas avoir été suffisamment libre de son engagement dans le sacerdoce.

Cette demande est l'aboutissement d'un processus de prise de conscience et de vérité, suite à des signalements de comportements inappropriés à l'encontre de femmes adultes et à une sanction canonique (en 2021).

Dans ce processus il a été révélé que le Père Patrick-Marie Févotte a été victime d'agressions sexuelles de la part du Père Claude-Marie Millet. Elles se sont déroulées sur plusieurs années jusqu'à son ordination diaconale (en 1987), dans un contexte d'emprise qui a perduré ensuite.

La prise de conscience de ces éléments a entraîné le départ du Père Patrick-Marie Févotte de la Communauté de Sitio en septembre 2024.

Ce chemin est bien sûr difficile et douloureux mais lui permet aussi d'être dans la paix.

Prions pour lui et tous ceux qui ont participé à différents moments de la vie de la Communauté de Sitio.

† Antoine Hérouard